



Geffrance

# L' aviculture



# L'aviculture

## La volaille : viande préférée des Français en 2024

Avec 31,6 kg consommés par personne et par an, la volaille devient la viande préférée des Français. La demande nationale augmente de 9,8 % en un an et de 15 % en cinq ans (ITAVI d'après SSP, Eurostat).

La production nationale de volailles enregistre une hausse de 12,1 % par rapport à 2023 et retrouve son niveau de 2019. La pression épidémique de l'influenza aviaire diminue et les mesures sanitaires strictes, combinées à une vaccination partielle, permettent de reconstituer les cheptels. Cette reprise reste insuffisante pour couvrir les besoins nationaux : plus de 40 % des volailles consommées et près de 50 % des poulets sont importés. La concurrence hors les frontières pose la question de normes de production différentes, face auxquelles les producteurs français ne sont pas compétitifs. La filière doit en parallèle relever le défi d'un parc de bâtiments vieillissants, et d'attentes sociétales croissantes pour les pratiques d'élevage.

La consommation d'œufs poursuit sa croissance et atteint 227 œufs par personne en 2024. Celle-ci est encore couverte par la production nationale.

L'étiquetage d'origine de la viande n'est pas obligatoire sur les produits transformés, la profession est mobilisée pour introduire cette pratique et informer les consommateurs avec transparence.



## Les chiffres de la filière



Sources : Agreste - RA 2020, SAA 2023, Compte provisoire de l'agriculture 2023 / Cerfrance

## Première baisse des abattages en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016

En 2024, avec la maîtrise sanitaire de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP), la production avicole française retrouve une forte croissance (+ 12,6 %) et une hausse des abattages pour l'ensemble des filières. En revanche, en Bourgogne-Franche-Comté, les abattages régionaux, en progression régulière entre 2016 et 2023 (+ 54,8 %), reculent en 2024 de 3,8 % par rapport à 2023. Des arrêts d'élevages ainsi qu'un allongement des vides sanitaires de la filière label, touchée par une baisse de demande, sont des éléments d'explication.

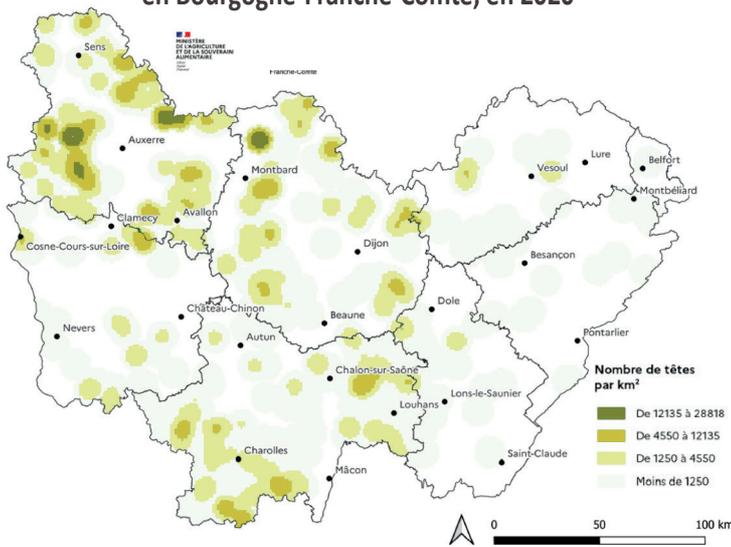
### Abattages de volailles en Bourgogne-Franche-Comté de 2016 à 2024 (en tec\*)



Source : Agreste – enquête auprès des abattoirs 2024  
\*tec : tonne équivalent carcasse

Le poulet de chair conserve sa première place dans l'effectif régional et représente 88 % du cheptel de volailles de chair en 2023. La production régionale est modeste à l'échelle nationale (4,3 % pour le poulet).

## Répartition des élevages de volailles de chair en Bourgogne-Franche-Comté, en 2020



Sources : DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

## Hausse de la production d'œufs de consommation

La production régionale d'œufs de consommation est estimée en augmentation de 3,3 %, tandis que les œufs à couver sont en baisse de 11,3 % par rapport à 2023 (Agreste 2024). En 2024, la Bourgogne-Franche-Comté, avec 289,9 millions d'œufs, produit l'équivalent de 45,6 % des besoins de sa population (estimation d'après DRAAF, INSEE). 80 % de la production est concentrée sur trois départements : Saône-et-Loire (42 %), Côte-d'Or (20 %) et Doubs (18 %) (Recensement Agricole, 2020).

## Améliorer le bien-être animal

La filière répond aux attentes sociétales fortes sur le bien-être animal. Initiée par des ONG, la démarche European Chicken Commitment lance un cahier des charges plus exigeant que la réglementation : lumière naturelle, perchoirs, substrats à piquer deviennent des standards pour l'évolution des bâtiments d'élevage.



Chambres d'agriculture



## L'aviculture (échantillon Cerfrance)

**46** exploitations spécialisées en volailles de chair

**16** ha de SAU

**1,56** UMO dont 1,2 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne,

**90 %** du produit des activités est issu de la production de volailles de chair

**24 400 €** de résultat courant / UTAF en 2024

Cet échantillon regroupe des productions standards, sous label et parfois orientées vers la vente directe.

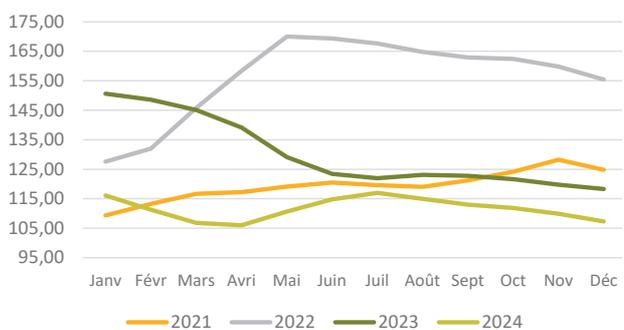
### Une détente bienvenue sur les coûts

En 2024, les indices du coût alimentaire suivent une tendance haussière sur le 1<sup>er</sup> semestre puis baissent à partir d'août. Pour les aliments du poulet standard, la baisse représente 3,9 % sur un an, même si un léger retournement de tendance est observé début 2025.

Le prix des énergies se stabilise.

### Indice des matières premières au plus bas depuis 3 ans

Coût des matières premières de l'aliment poulet standard (base 100 : janvier 2014)



Source : ITAVI

### Une reprise de la production en demi-teinte

Avec le recul de la grippe aviaire, la production en poulets standards se développe à nouveau.

En revanche, les élevages en label et en agriculture biologique retrouvent un niveau de production stable mais bien inférieur à 2019. Le revenu de ces éleveurs baisse, avec un recul des produits festifs et des difficultés à écouler la production.



Chambres d'agriculture

### L'équilibre économique est retrouvé

La rentabilité mesurée par l'EBE / produit se situe à 30 %, la marge de sécurité positive de 11 700 € permet une légère remontée de trésorerie.

	2024
EBE / produit	30 %
<b>EBE</b>	<b>60 700 €</b>
Annuités	- 27 000 €
Prélèvements privés	- 22 000 €
<b>Marge de sécurité</b>	<b>+ 11 700 €</b>

Source : Cerfrance



Samuel JEANNEROT, CRA BFC

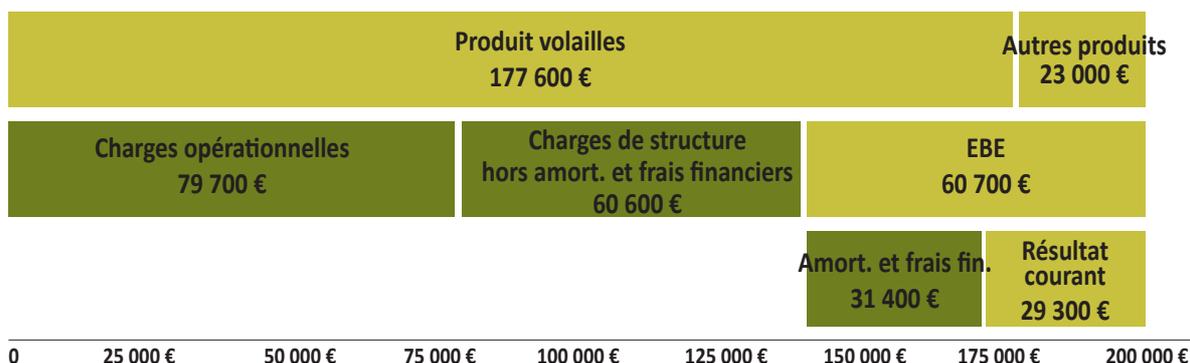
## Le résultat courant progresse en 2024

Le résultat courant par UTAF atteint 24 400 € par an, meilleure performance des dix dernières années. La situation s'améliore grâce à la hausse des prix et à la baisse des charges après trois années particulièrement difficiles.



Samuel JEANNEROT, CRA BFC

### Construction du résultat courant en 2024



Source : Cerfrance

## Le résultat courant / UTAF retrouve des couleurs

Évolution du résultat courant / UTAF (€ constant)  
(groupe spécialisés volailles)



Source : Cerfrance

## Des situations financières plus résilientes

Grâce à la croissance des résultats, la situation financière des éleveurs spécialisés s'améliore, avec une forte diminution de la proportion d'exploitations à risque financier élevé. Le taux d'endettement se situe à 57 % et la trésorerie nette globale est positive.



Samuel JEANNEROT, CRA BFC

## Un atelier de diversification intéressant

L'échantillon Cerfrance retenu pour caractériser les résultats de l'activité volailles est focalisé sur des entreprises spécialisées, suivant différents modèles de production. De nombreux ateliers d'élevage avicole sont détenus par des exploitations mixtes, en parallèle d'autres productions (céréales, ovins...). Le caractère intégré de la production, ses contraintes de temps de travail et d'emprise foncière en font un complément idéal dans de nombreuses fermes. Elle contribue alors à la résilience économique par une diversification des sources de revenu et une synergie avec les cultures qui valorisent bien les effluents.

## Assurer la souveraineté alimentaire

La filière avicole nationale vise la construction de 400 poulaillers de volailles de chair et 300 poulaillers de poules pondeuses sur cinq ans dont un dixième en Bourgogne-Franche-Comté. Moderniser les élevages existants pour faciliter leur transmission est également une nécessité. Si 79 % des français sont favorables à l'installation de nouveaux poulaillers, 53 % s'opposent cependant aux projets construits à proximité de leur domicile (ANVOL, CSA 2024). Ce paradoxe souligne l'importance de la communication pour l'avenir de la filière avicole en France.

ZOOM

UN ATELIER COLLECTIF  
D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION  
POUR MAÎTRISER LA PRODUCTION DE A À Z

14  
  
adhérents

30 000  
  
équivalents volailles  
de chair abattus.  
Capacité maximale :  
120 000 volailles.

3,5  
  
coût d'abattage  
par volaille, main  
d'œuvre adhérents  
comprise

  
situé à  
Oslon (71)

100 km  
  
rayon d'action

Face aux exigences sanitaires et réglementaires élevées de l'activité d'abattage, plusieurs producteurs et le lycée agricole de Fontaines (71) ont créé, en 2014, la CUMA Grain de Saveurs.

**Un collectif au service de la qualité**

L'outil collectif permet de maîtriser le cycle de production et la qualité finale du produit. La transformation du produit par l'agriculteur constitue un argument de promotion auprès des clients. L'ensemble des adhérents est formé aux normes en vigueur et la gestion des contrôles est assurée par deux adhérents volontaires, optimisant ainsi le temps consacré à ces tâches.

**Une organisation collective bien rodée**

L'abattoir collectif fonctionne deux jours par semaine. Certains producteurs abattent chaque semaine tandis que d'autres le font moins fréquemment (moins de 300 volailles par an). Les quatre plus grosses exploitations représentent 60 % des abattages. Une banque d'entraide permet à certains producteurs d'abattre pour d'autres avec des régularisations en fin d'année. Une à deux réunions annuelles permettent de suivre les coûts de l'atelier et de gérer la banque d'entraide.

**Flexibilité pour les producteurs**

La CUMA recherche de nouveaux adhérents et propose une phase de test pour permettre aux producteurs de découvrir son fonctionnement avant de s'engager dans le collectif.



Victoria EIDENGLANZ, FRCUMA BFC



Samuel Bruley, EPL Fontaines

